

Mobilisation pour la préservation des Amphibiens et la Restauration de leur EcoSystème

Territoire concerné

Mare privée située sur la commune de La Saucelle, Eure-et-Loir (28), 15 rue des Pelles. Cette mare est la pièce d'eau d'anciennes douves d'un château aujourd'hui disparu. Une mare équivalente se situe à-côté au 13 de la rue.

Inventaires et restauration de la mare

Année 2022 – chantier participatif

Contexte environnemental de la mare



Mare privée de la Saucelle
© P. Dhuicq – Eure-et-Loir Nature

Avec le temps, le milieu s'est fermé naturellement, comblant ce fossé et en réduisant l'attrait paysager et écologique. La restauration de la mare a pour ambition d'améliorer l'accueil de la biodiversité.

Cette mare se situe dans un réseau peu dense de points d'eau qui est éloigné de plus de 600 mètres de la mare concernée. D'autres points d'eau semblent venir étoffer le réseau, mais à une distance ne permettant pas à l'ensemble des amphibiens de pouvoir s'y déplacer.

Sur l'aire d'expansion possible des amphibiens depuis le réseau de mares, s'ajoute un maillage de « corridors » favorables de déplacement entre ces zones d'expansion. Dans son environnement proche, la commune de la Saucelle constitue une petite région naturelle bénéfique à cette faune, de par la continuité qui se tisse entre ces milieux vitaux.

Fonctionnalités actuelles et facteurs d'influence

Les anciennes douves de la rue des Pelles (dite aussi des « Pesles ») se trouvent en bordure du domaine public et sont susceptibles de recueillir les eaux de pluie de la route. Compte tenu du sens de la pente, il est probable même qu'elle ait de fait un rôle inverse ; à savoir : celui de temporiser les écoulements des glacis végétaux (champs et prairies humides) situés à l'amont au lieu-dit « L'Ancien étang », dont la dénomination rappelle l'état de mouillère.

Bien souvent, les mares héritées de nos aïeux sont des témoignages de l'histoire de nos villages. De par leur rôle ancien (abreuvement du bétail, réserve d'eau de lavage...), elles ont acquis une valeur patrimoniale qui en ont fait des repères paysagers indéniables hélas souvent comblés par négligence de leurs potentiels. Par exemple, de nos jours encore, elles peuvent servir à la lutte contre les incendies et sont répertoriées comme tel par les sapeurs-pompiers.

Située au cœur du village, la mare de la cour du puits est un refuge pour la petite faune aquatique qui peut se trouver isolée dans un complexe de jardins dont la richesse en nourriture est moindre qu'un milieu naturel et dont les dangers liés à circulation routière sont aigus au printemps. Ainsi, elle permet certainement au printemps de concentrer certaines espèces qui viennent pondre dans l'eau, après avoir convergé vers un site propice au gré de déplacements risqués à travers les rues et routes des alentours. C'est le cas du Crapaud commun (*Bufo bufo*) et de la grenouille agile (*Rana dalmatina*), toutes deux présentes sur la commune et signalées lors des inventaires faune sur les mares du programme à la Saucelle.

Travaux réalisés

- Débroussaillage et retirer les bois morts (octobre et novembre 2022)



De gauche à droite, la mare avant, pendant et après travaux

© P. Dhucq – Eure-et-Loir Nature

Avec le soutien de

Financé
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Pour en savoir plus

Association Eure-et-Loir Nature,
Maison de la Nature,
Rue de Chavannes,
28630 MORANCEZ

Pascal Dhucq
p.dhucq@eln28.org
02.37.30.96.96

Date de rédaction de la fiche : 18/11/2024